

LA CARTE MONEO

Les CROUS et les universités adoptent le système Monéo. C'est avant tout un échec technologique et commercial depuis sa création il y a plus de dix ans. Depuis 2007, le CROUS de Toulouse a adopté la carte Monéo pour le paiement au RU. En dehors du fait qu'elle ait coûté **230 000 € au CROUS** (dont le budget alloué aux aides sociales diminue chaque année), cette carte est présentée comme une facilité de paiement. Outre les nombreux problèmes techniques, le CROUS veut renflouer ses caisses et celles des banques partenaires de l'opération. Dans les RU, **les étudiant-e-s se voient transformer en clients**, la carte MUT favorise ainsi la po-

litique tarifaires des CROUS. En 2009 elle devient obligatoire en fusionnant avec la carte étudiante, la carte MUT, qui en cas de perte coûte 15 euros. A terme, de plus en plus de services ne seront accessibles que par la carte Monéo (laverie, distributeurs...). La carte MUT va rapidement permettre un **pointage** au niveau des amphithéâtres et des laboratoires de recherches, il sera ainsi facile de généraliser les contrôles de présence et de faire remonter ces informations au CROUS, entraînant la suppression des bourses et pénalisant les étudiant-e-s les plus précaires. Nous dénonçons la collaboration étroite des banques et de nos universités. **L'université n'est pas une entreprise!**

LES TRANSPORTS

La baisse récente du prix pour les jeunes n'est pas suffisante et va à contre-courant, sans illusions, aux déclarations du PS qui avait promis la gratuité lors de son investiture à la mairie de Toulouse. C'est aussi un moyen de faire taire notre revendication initiale car **revendiquer les transports gratuits n'est pas une utopie**. Puisque le prix du ticket ne représente qu'une très faible part dans le budget alloué par la SMTC (organisation regroupant les communes du grand Toulouse, les conseils général et régional, etc..) à Tisséo (organisme qui gère les transports).

- NON AU DEMANTELEMENT DES CROUS

- POUR LE REENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT
DANS LE SYSTÈME D'AIDE SOCIALE

- CONTRE LES BOURSES AU MÉRITE

- AUGMENTATION DES BOURSES EN MONTANT
ET EN QUANTITÉ SUR 12 MOIS

- POUR LE MAINTIEN DES BOURSES
SUR CRITÈRES SOCIAUX

- CONSTRUCTION MASSIVE DE CITES-U

- REQUISITION DES LOGEMENTS VIDES

- RETOUR À LA PARITÉ ÉTAT-ÉTUDIANT
POUR LE TARIF DE BASE EN RESTO-U

- TRANSPORTS GRATUITS POUR
LES ÉTUDIANT-E-S

ÉGALITÉ ENTRE ÉTUDIANT-E-S
FRANÇAIS-E-S ET ÉTRANGER-E-S
UNE CARTE D'ÉTUDIANT-E = UNE CARTE DE SEJOUR

**POUR UNE JUSTICE SOCIALE
VOTEZ**

Solidaires
Sud
Solidaires Unitaires Démocratiques
étudiant

AGET
Fédération Syndicale Étudiante
FSE

AGET
Fédération Syndicale Étudiante
FSE

**ELECTIONS AU CROUS
VOTEZ AGET-FSE / SUD ÉTUDIANT
POUR LA JUSTICE SOCIALE**

Solidaires
Sud
Solidaires Unitaires Démocratiques
étudiant

Le lundi 22 mars 2010, vous allez élire les « représentant-e-s » étudiant-e-s au conseil d'administration du CROUS (centre régionale des œuvres universitaires).

Dans les faits, le C.A du CROUS n'a qu'un pouvoir très limité : **il agit dans le cadre étroit des maigres financements octroyés par l'État**. Par conséquent, les membres de ce conseil se retrouvent à gérer la misère.

Ensuite, la représentation étudiante est plus que minime : en réalité les élu-e-s étudiant-e-s n'ont que peu d'influence. De plus, ces conseils ne sont que les chambres d'enregistrement des projets élaborés par une administration aux ordres du gouvernement.

A la différence de certains syndicats, qui cassent les luttes sociales en allant négocier, nous pensons que ce qu'ils obtiennent par la cogestion ne représente que des miettes consenties par les gouvernements pour faire taire les mouvements sociaux.

QUE CHOISIR ?



POURQUOI ON SE PRÉSENTE :

- Pour y récolter les informations relatives à l'application des réformes (stage obligatoire, évolution des diplômes...) afin d'anticiper la dégradation de nos conditions d'études et d'organiser la riposte.
- Pour obtenir de l'argent nécessaire à notre activité militante : tirer des tracts et des affiches, organiser des campagnes d'information et de mobilisation pour améliorer nos conditions de vie et d'étude.
- Pour y porter la voix des étudiant-e-s en lutte.

POURQUOI UNE LISTE SUD ÉTUDIANT / AGET-FSE ?

Étant d'accord sur notre vision du syndicalisme de lutte (mise en place d'une solidarité au quotidien et d'actions collectives) et la démarche vis-à-vis des élections étudiantes, nous avons jugé nécessaire de présenter une **liste commune** afin d'éviter la dispersion.

De plus, dans l'optique d'une **fusion entre nos deux syndicats**, nécessaire à la mise en place d'un rapport de force nous permettant d'imposer nos revendications, nos deux structures travaillent désormais main dans la main.

AIDES SOCIALES

Le système d'aide sociale pour les étudiant-e-s est largement insuffisant pour garantir des conditions d'études et de vie décente (**plus de 20% des étudiant-es arrêtant leurs études le font par manque de moyens**).

La moitié des étudiant-e-s sont obligé-e-s de travailler au cours de l'année universitaire pour pouvoir subsister, au détriment de leurs études (seulement **1 étudiant sur 5 bénéficie des bourses sur critères sociaux**).

L'UNEF clamait avoir gagné un 10ème mois de bourse par la négociation, ces « avancées » ne sont que des reculs pour les droits étudiants que l'on aurait pu obtenir en continuant la lutte. Cette « victoire » est accompagnée de mesures allongeant le calendrier universitaire jusqu'à début septembre mais aussi le renforcement et l'harmonisation des contrôles d'assiduité en cours. De plus avec la réforme des bourses, les enfants à la charge de l'étudiant-e, avoir un parent isolé ou le handicap personnel, par exemple, ne comptent pour le calcul des bourses.

Le système actuel des bourses est bien loin d'offrir aux étudiant-e-s des conditions d'études et de vie décentes :

- Le montant maximum des bourses sur critères sociaux est aujourd'hui de 470 euros, alors que le **seuil de pauvreté selon l'INSEE est de 860 euros par mois**.

- Les bourses sont versées très tard dans l'année (décembre ou janvier), et les étudiant-e-s n'en bénéficient que 9 mois sur 12.

ETUDIANT-E-S ETRANGER-E-S



Les lois sur l'entrée et le séjour des étranger-e-s en France sont de plus en plus restrictives en même temps que se développent les **politiques utilitaristes et racistes de répression et d'expulsion**. Non seulement exclu-e-s des aides sociales nationales, les étudiant-e-s étranger-e-s voient leur attribution de logement universitaire contingentée par des quotas de nationalité, la priorité étant de loger les ressortissant-e-s français-e-s et ceux de l'Union Européenne.

Cette accentuation des pratiques discriminatoires

contribue à renforcer davantage la sélection sociale dans le milieu étudiant, en privilégiant les étudiant-e-s les plus aisé-e-s et en précarisant encore un peu plus ceux et celles issu-e-s des classes et des pays pauvres. Il y a urgence, aujourd'hui, pour celles et ceux qui jugent ces situations scandaleuses de **s'investir dans les cadres collectifs tel RUSF (Réseau Université Sans Frontières)**.

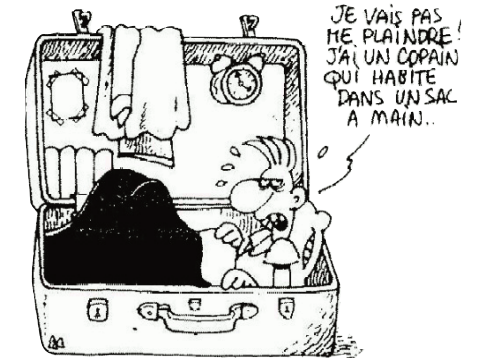
LOGEMENTS

Malgré la multiplication par 10 du nombre d'étudiant-e-s en plus de quarante ans, le parc des chambres universitaires n'a presque pas augmenté :

-1960 : 200.000 étudiant-e-s, 100.000 logements
-2009 : 2.000.000 étudiant-e-s, 156.000 logements

A Toulouse, la politique d'investissement du CROUS avait prévu la construction de 400 logements seulement pour 2009. Alors qu'il aurait fallu au minimum « 1500 logements supplémentaires pour se situer dans la moyenne des CROUS de dimension comparable » (politique d'investissement du CROUS pour 2006-2009).

Alors que pour la plupart des étudiant-e-s il est très difficile de trouver un logement, que ce soit par le biais du CROUS ou celui de bailleurs privés (prix des loyers exorbitant, garanties...), le foisonnement des logements vides favorise les spéculations immobilières.



LES CROUS DEMANTELES !

En 2008, le rapport Lambert a été remis au gouvernement. Celui-ci préconise le démantèlement du système national d'aide sociale universitaire actuel pour lui substituer un réseau d'agences « autonomes » (ou AVE). Le gouvernement continue ainsi la casse des services publics et décide de s'attaquer directement aux moyens de subsistance des étudiant-e-s ! Ce rapport cache une attaque massive contre le système de solidarité social acquis après des années de luttes. Les AVE auront une autonomie renforcée, elles devront **chercher des financements auprès des collectivités locales et des entreprises privées**. Elles seront de plus dotées de compétences accrues en terme de gestion des bourses, de logement, de restauration, et même de ressources humaines. On assiste à une véritable privatisation et aux démantèlement de l'aide sociale publique sur critères sociaux pour les enfants des classes populaires.